



Mon employeur me donne un poste différent de mon contrat

Par **William1985**, le **30/03/2011** à **15:01**

Bonjour,
Le 15/09/2010, j'ai été embauché comme agent de sécurité.
Le 01/01/2011, mon employeur décide de me promouvoir comme chef de poste SANS ME DEMANDER MON AUTORISATION.
Seulement voilà, ce dernier me rémunère comme un agent de sécurité au coef. 120 au lieu du coef 140 de chef de poste. Mes fiches de paye stipulent toujours que je suis agent de sécurité ainsi que la paye en elle même.
Après mettre plusieurs fois manifesté pour demander un nouveau contrat, celui-ci fait la sourde oreille et s'en fiche royalement.
Le 14/03/2011, j'ai demandé à mes responsables de ne plus me considérer comme chef de poste mais comme agent de sécurité à partir du 01/04/2011. Ayant trouvé un emploi complémentaire, je ne peux plus être chef de poste.
Mon employeur fait la sourde oreille et ne veut rien savoir.
Dois-je me présenter le 01/04/2011 au matin avec des témoins pour montrer que je ne suis prévu sur le planning comme agent de sécurité?
Que me conseillez vous?
Cordialement
William

Par **Cornil**, le **01/04/2011** à **23:01**

bonsoir William
Il est certain que si tes fonctions imposées de chef de poste t'obligent à des sujétions d'horaires différents (ce que je comprends), on ne peut les imposer sans ton accord, à fortiori sans rémunérer ce changement selon la convention collective.
Tu peux donc dans ces conditions les refuser légitimement, mais, comme il n'y a pas un gendarme derrière chaque employeur, l'employeur peut régir en te licenciement (abusivement) pour faute.
Ce qui t'oblige du coup à faire un procès aux prud'hommes pour rentrer dans tes droits (sous forme de dommages et intérêts) .
Il est cependant nécessaire de matérialiser ta position par

un écrit vérifiable (LRAR)rnBon courage et bonne chance

Par **William1985**, le **02/04/2011** à **12:00**

Mon employeur a demandé un entretien pour parler de cette situation. Sachant que je fais du bon boulot et que le client m'apprécie beaucoup et me soutient, je devrais pas trop mal m'en tirer...rnrnMerci beaucoup en tout cas!!